

Eléments signalétiques et administratifs

Aménagement de la forêt domaniale de Bombannes		
Etat (forêts domaniales, hors FD affectées)		
33 - GIRONDE		
ce Dunes littorales de Gascogne		
Dunes littorales Gascogne		
	Etat (forêts domaniales, hors FD affectées) 33 - GIRONDE Dunes littorales de Gascogne	

Période d'application	année
Année début aménagement	2013
Année échéance aménagement	2027

Détail des forêts aménagés		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
hambanaa	E470070	405 4450

bombannes	F17267C	19
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	195,1453 ha	
Surface retenue pour la gestion	195,15 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	174,71 ha	
Surface en sylviculture de production	128,65 ha	
Surface hors sylviculture de production	66,50 ha	

La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
Fonctions principales	nul sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Draduation lightage	nul ou sans objet	faible	moyen	fort	105
Production ligneuse	67	2	126		195
Faciliaria		ordinaire	reconnu	fort	195
Ecologie		194	1		195
Doverge equal coursetable		local	reconnu	fort	195
Paysage, accueil, eau potable				195	195
Drataction contro los riagues naturals	nul ou sans objet	faible	moyen	fort	195
Protection contre les risques naturels	20		175		195

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	
Coeur de parc national	
Réserves naturelles nationales ou régionales	
Réserve biologique intégrale (RBI)	
Réserve biologique dirigée (RBD)	
Arrêté de protection de biotope	
Site classé	
Monuments historiques inscrits	
Monuments historiques classés	
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée	
Aire d'adhésion de parc national		
Parc naturel régional		
Charte Forestières de Territoire		
Natura 2000 habitats (ZSC)	1 ha	
Natura 2000 oiseaux (ZPS)		
ZNIEFF de type I		
ZNIEFF de type II	34 ha	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles		
Plan de prévention des risques incendie	195 ha	
Zone de rétention eau		
Réserve nationale de chasse		
Pastoralisme		

Eléments qui imposent des adaptations de gestion		
Menaces fortes	surface concernée	
Problèmes sanitaires graves	124 ha	
Déséquilibre grande faune / flore		
Incendies	195 ha	
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion		
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique		

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	195 ha
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	
Importance sociale ou économique de la chasse	195 ha

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête)	surface concernée
Accueil du public	195 ha
Enjeux paysagers	195 ha



Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Chêne vert	1
Pin maritime	99
TOTAL	100 %

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé	
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière			
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets	128,65		
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière		42,00	
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée			
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		70,00	
Taillis (T)			
Taillis-sous-futaie (TSF)			
Attente sans traitement défini			
hors sylviculture	66,50	83,00	
TOTAL	195,15	surface égale à s	surface retenue pour la gestion

ssences principales objectif et critères d'exploitabilité						
Essences principales objectif	précisions		% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitatibilité	
Pin maritime	Futaie par parquets	101.31	78,7	80	50	
Pin maritime	llot de vieillissement sur versant	9.92	7,7	120	70	
Pin maritime	Parquets paysagers	17.42	13,5	120	70	
TOTAL		128,65	surface égale à surface en sylviculture			

CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	0,00 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	32,60 ha
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	

Engagement environnemental lié au	pagement environnemental lié au maintien de vieux bois		
	llots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	9,92 ha	
Surfaces en vieillissement	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois		
	Total	9,92 ha	
	llots de senescence (groupe ILS) : partie boisée	0,00 ha	
Surfaces en sénescence	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)		
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme		
	Total	0,00 ha	

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise	
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Existence d'un DOCOB ; l'aménagement est compatible avec le DOCOB et ne génère pas d'effet notable dommageable	

Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production	6,9 m3/ha/an	
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	2,8	m3/ha/an